

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept août deux-mil vingt et un s'est réuni à la Mairie le huit septembre deux-mil vingt et un à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENUU	P	Christel MENARD	P
Sébastien HURTELOUP	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	R	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	P		

Pouvoirs : Madame Gwénaëlle METIVIER donne pouvoir à Madame Hélène LEROY

Secrétaire de séance : Madame Annie MENUU

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Approbation du compte rendu précédent à l'unanimité.
- Arrivée de Monsieur Sébastien HURTELOUP à 20h45
- Départ de Madame Hélène LEROY à 22h15

1) **Rapport Annuel de la communauté de Communes** :

Monsieur le Maire donne information des rapports annuels de la communauté de communes (Rapport de l'eau ainsi que des activités). La communauté de communes a été créée le 01 janvier 2017 elle comporte 24 communes, 39 conseillers communautaires, 68 agents en 2020.

Il est rappelé les diverses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Chaque membre du conseil a pris connaissance des documents envoyés en amont.

2) **Prestation de service compétences voirie et assainissement** :

Service voirie : Proposition de mettre à disposition des communes une personne pour répondre aux besoins d'ingénierie, maîtrise d'ouvrage afin d'éviter aux communes de prendre des bureaux d'études. Tarification suivant le temps passé pour un coût horaire de 37€.

Convention d'une durée de trois ans.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Service assainissement : Le principe est le même proposer aux communes un accompagnement pour des diagnostics et schéma directeur, programmer des travaux d'assainissement, analyse des contrats de prestation et/ou affermage...

Convention également d'une durée de trois ans pour un coût horaire de 39,50 € de l'heure.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Banquet du 11 novembre 2021 :

Monsieur le Maire évoque la question du banquet du 11 novembre ou la distribution d'un colis. Il est proposé au vote la distribution des colis.

Le conseil municipal approuve à 10 voix pour.

Une réflexion doit être menée sur l'organisation de la distribution afin de peut-être prévoir un temps convivial pour venir chercher son colis.

4) Questions et informations diverses :

- Travaux voiries : ils sont terminés pour cette année.
- Association « Pour la protection de l'environnement de la vallée du Loir et Bercé » : madame Françoise LEGRAND reproche de ne pas lui avoir proposé la date du 06 octobre, cela lui a été proposé par Hélène à l'oral. Un courrier sera adressé pour lui proposer cette date.
- Association des jeunes de Lavernat : Lecture du courrier de Monsieur Julien LHUISSIER pour la demande d'une subvention de 1 000€. Il est proposé au vote cette subvention 6 voix pour 1 000€, 4 voix pour 700€, 3 voix pour 500€. Monsieur Clément LEROUX demande la fermeture du cimetière lors de l'événement vers 18h00 jusqu'à dimanche matin. Monsieur Stéphane HAMARD s'en chargera.
- Spectacle enfant : Le spectacle pour enfant sera reconduit cette année avec un goûter en janvier. Date à définir.
- Doléance : Lecture de la doléance de Madame BARAT concernant l'église. Les travaux sont en cours pour la création d'un caniveau. En deuxième phase : Il y aura des gouttières sur l'église et en troisième phase : un traitement avec nettoyage des sols.
- Sivos LAVERNAT : MONTABON : Rentrée sous le protocole de niveau 2, recrutement d'une personne ayant un CAP petite enfance et Madame Helen RENAULT effectue des heures supplémentaires. Actuellement il n'y a plus de secrétaire au sein du sivos.
- Site internet commune : Aucune remarque particulière sur la mise en place. Celui-ci sera administré par les membres de commission communication et Hélène.
- Boîte à troc : Une date sera prochainement fixée pour continuer la rénovation.
- La séance est levée à 22h45.
- Prochain conseil municipal : le mercredi 6 octobre à 20h00.